

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Bulletin municipal

HIVER 2015-2016



et Annie Sanschagrin

De la comédie musicale à la chanson populaire...



Dimanche 7 février à 14 h à l'église de Crabtree

Entrée gratuite

Information: 450 754-3434 poste 228



Dans ce numéro

Mot du maire	2
Environnement et urbanisme	4
Sécurité publique et protection de la personne...	6
Agriculture, travaux publics et transport.....	8
Ressources humaines.....	9
Culture et patrimoine	10
Loisirs, famille et aînés.....	11
Calendrier des collectes résiduelles.....	16



M. Denis Laporte

Maire et responsable de la commission des finances et du développement économique

Voici un bref résumé du discours du maire que j'ai déposé et publié en novembre dernier. Au 31 décembre 2014, le surplus accumulé de la municipalité était de 921 268 \$, ce qui représente environ 15 % du budget annuel et qui est raisonnable compte tenu du type d'opérations et d'équipements que nous offrons.

Concernant les réalisations de 2015, mentionnons entre autres :

1. Investissement complet de la taxe de 0,07 \$/100 \$ d'évaluation dans nos routes chemin Bourgeois : 83 367 \$, 6^e Rue : 24 212 \$, 18^e Rue : 18 885 \$, chemin Venne : 17 416 \$, chemin Beauséjour : 13 140 \$, chemin Amyot : 11 403 \$;
2. Vente d'un terrain décontaminé sur la 23^e Rue;
3. Démolition de l'ancien garage municipal de la 12^e Rue et décontamination du terrain;
4. Formation de « focus groups » pour réfléchir aux fêtes du 100^e anniversaire de la municipalité en 2021;
5. Confection d'un nouveau plan d'intervention pour les réseaux d'égouts, d'aqueduc et de voies de circulation (17 000 \$);
6. Suivi de la demande de subvention pour rénover et modifier le système de réfrigération de l'aréna en passant du Fréon au CO₂;
7. Demande de subvention pour réfection du toit de l'aréna et modification de l'éclairage au DEL;
8. Augmentation des dispositifs de sécurité pour protéger les équipements municipaux (caméras, patrouille, engagement d'un officier municipal);

Pour nos projets 2016, voici nos prévisions :

1. Augmentation des dépenses liées au coût de la vie de 1,0 %;
2. Augmentation du prix de l'énergie (essence, électricité), 3 %;
3. Nos obligations liées aux conditions de travail des employés, 2 % et 2,5 %;
4. Retour du comité Pacte rural pour définir les projets locaux afin de gérer la subvention provenant de la politique nationale sur la ruralité;
5. Vente d'un terrain décontaminé sur la 23^e Rue;
6. Vente du terrain décontaminé sur le site de l'ancien garage municipal de la 12^e Rue pour construction d'une résidence;
7. Formation d'un comité qui travaillera à l'établissement d'une politique culturelle;
8. Étude de faisabilité concernant la possibilité d'implanter dans notre municipalité un centre d'approvisionnement en essence et diesel;
9. Investissement complet de la taxe de 0,07 \$/100 \$ d'évaluation, soit environ 235 144 \$ dans nos routes;
10. Investissements 2014-2019 à définir en conformité au plan d'intervention pour l'application du retour de la taxe d'accise de 1 331 342 \$ et le programme de subvention Chantiers Canada;
11. Demande de dézonage agricole à la CPTAQ afin de continuer notre développement du périmètre urbain puisque la demande est forte et l'offre inexistante;
12. Exécuter la dernière phase des correctifs pour régler le problème de surcharge du réseau pluvial dans le secteur des Terrasses du Charme;
13. Augmentation des dispositifs de sécurité pour protéger les équipements municipaux (caméras, patrouille, engagement de cadets et d'un officier municipal);

**Maire et responsable de la
commission des finances et
du développement
économique**



(Suite)

Depuis le dépôt du rôle d'évaluation 2015-2016-2017, la compagnie Kruger a demandé une baisse d'évaluation de 30 %. Suite à des négociations avec nos professionnels et compte tenu de notre capacité à payer pour se défendre, c'est environ de 10 % que la baisse a été négociée. Cela représente 71 000 \$ par année pour les trois prochaines années (environ 0,02 \$ / 100 \$ de taxes par résidence).

Encore une fois, cette attitude de gestion de Kruger me désole. La qualité de partenariat avec son milieu ne se mesure pas qu'à la hauteur de ses coupures.

Sur le plan de l'environnement, l'introduction des nouveaux bacs bruns pour les déchets compostables et le nouvel horaire des cueillettes nous permettront de contrôler les coûts tout en participant à notre mesure à l'amélioration de l'environnement.

Nos nombreux investissements dans le réseau d'aqueduc et d'égouts nous placent dans une position confortable pour la qualité de nos installations.

Le réseau routier reflète bien la somme des efforts financiers que nous avons faits pour nous assurer la pérennité.

Notre service des loisirs est performant et apprécié par les usagers. La bibliothèque et l'aréna sont deux équipements dont nous pouvons être fiers.

Nos finances sont en bonne santé parce qu'elles sont bien planifiées par nos élus et employés.

Crabtree fêtera son 100^e anniversaire en 2021. Crabtree vieillit bien. Soyons-en fiers et contribuons à sa qualité de vie.

En terminant, je vous souhaite de joyeuses fêtes. Que 2016 vous apporte santé, joie, amour et paix.



Denis Laporte, maire

Date pour les versements des taxes

- 25 février 2016

- 15 mai 2016

- 15 août 2016

- 15 octobre 2016



M. Daniel Leblanc

**Commission de l'environnement
et de l'urbanisme**

Collecte des ordures

La collecte sélective et la collecte des ordures se feront selon l'horaire habituel durant la période des fêtes soit les jeudis 24 et 31 décembre.



Avec une autre fin d'année à nos portes, il est bon de faire un petit retour en arrière et de revoir nos façons de faire afin d'aider notre environnement. Comme vous le savez tous, à partir du mois d'avril prochain, il y aura un changement relativement majeur dans la procédure de ramassage des ordures, recyclage et déchets secs. Ceci peut être vu comme un changement dans la routine de chacun, mais il en sera un qui aidera l'environnement. Par contre, il ne faut pas se mettre la tête dans le sable complètement et réaliser que ce changement est aussi causé par des coûts d'opération coûteux. Comme dans tout, surtout que les commodités proviennent de nos foyers, on nous demande de les gérer d'une façon plus écologique. Chaque bac a sa définition, comme l'indique la légende dans l'encadré ci-bas.

À titre d'information, saviez-vous que de votre bac bleu :

- ♦ Les papiers blancs et légèrement colorés finissent pratiquement à 100 % à l'usine Kruger de Crabtree?
- ♦ Que les cartons, pour la plupart, aboutissent à l'usine Kruger de la Place Turcot à Montréal?
- ♦ Que les papiers journaux et revues eux se retrouvent à l'usine Kruger de Bromptonville?

Évidemment, il est toujours du ressort de notre contractant de vendre les matières là où il aura le meilleur retour sur sa marchandise. De ces ventes, dans un calcul quelconque, il y a une partie de ces argents qui revient à la municipalité pour la communauté d'en bénéficier. La même procédure s'applique à toutes les municipalités de notre MRC.

Tout ce qui est collecté devient une commodité. L'irré récupérable est enfoui et le but ultime est d'en enfouir le moins possible. Aujourd'hui, les matières compostables produisent des gaz, qui sont en partie, récupérés lorsque cela est possible.

En terminant, nous sommes une société de consommation, on achète et on jette. Donc, il nous revient de nous occuper de nos rejets. Un simple geste, une saine habitude et attitude peuvent aller très loin avec l'environnement.

Récupérons et soyons responsables.

Légende de la collecte des matières résiduelles



Noir, vert ou gris = Déchets



Bleu = Recyclables



Brun = Résidus de table et végétaux



Si jamais la confusion persiste, les employés du bureau municipal pourront facilement vous aider.

**Début de la collecte
des matières ultimes
(déchets) aux deux
semaines:
14 janvier 2016**



Commission de l'environnement et de l'urbanisme



Le calendrier 2016 de la
collecte des matières résiduelles se
retrouve au verso du bulletin
d'information.

SAINE GESTION DE L'EAU À CRABTREE

Suite au rapport 2014 déposé au MAMOT (ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire) cet été, nous avons eu une performance qui se situe sous le 1^{er} quartile canadien. Ce qui signifie une **excellente performance** aux indicateurs de perte d'eau dans le réseau et à la quantité d'eau distribuée par personne.

Indicateurs de performance	Bilan Crabtree 2014	Recommandations MAMOT
Perte d'eau dans le réseau : m ³ /(jour * km)	4	< 15
Perte d'eau dans le réseau : %	8	< 20
Quantité d'eau par personne: L/(pers. * jour)	332	< 384

Dépôt de neige dans la rue

Chaque hiver, il est fréquent que des citoyens et citoyennes ou entrepreneurs en déneigement déversent dans les rues ou sur les terrains publics de la neige provenant des propriétés privées.

La municipalité fait donc appel au civisme de tous nos citoyens afin d'arrêter cette pratique. En effet, il faut penser que le fait de déposer de la neige dans la rue augmente de façon importante les coûts des travaux d'entretien et nuit à la bonne circulation des usagers.

La sécurité et le bien-être de tous nos citoyens sont en jeux et sachez que le règlement prévoit des amendes sévères à tous ceux qui ne respecteront pas les règles de notre municipalité.



Récupération des sapins de Noël

Encore cette année, la municipalité vous offre le service de cueillette de sapins de Noël. Cette cueillette se fera le lundi 11 janvier 2016.

En cas de tempête de neige

Lors des journées de tempête de neige, nous demandons votre collaboration afin que l'entrepreneur puisse déneiger correctement les trottoirs et les rues de la municipalité.

Veuillez déposer vos bacs roulants dans l'entrée de votre véhicule et non dans la surface à déblayer ou du trottoir.





M. Jean Brousseau

**Commission de la sécurité
publique et de la protection de la
personne**



Bilan des incendies criminels

Vous n'êtes pas sans savoir que le 29 octobre 2015, un individu de 26 ans du nom de Maxime Lévesque fut arrêté concernant 3 incendies survenus le 9 octobre 2015. Suite aux interrogations faites par la Sûreté du Québec (SQ), plus de 30 chefs d'accusations d'incendies criminels ont été déposés contre l'accusé. Le vendredi 6 novembre dernier, M. Lévesque plaidait coupable et a été condamné à 3 ans d'emprisonnement.

J'aimerais ici apporter des précisions concernant la durée des incendies, c'est-à-dire de juin 2012 à octobre 2015 pour un total de 33 incendies (conteneurs, cabanons et véhicules).

Nous nous sommes tous dit en 2012, 2013, 2014 et en 2015, quand cela va-t-il prendre fin ? Nous avons même entendu : "Que fait la municipalité ?"; "Que fait la Sûreté du Québec pour mettre la main au collet de la personne ou des personnes qui font des gestes aussi sordides qu'inquiétants ?"

Dans ce dossier, la Municipalité a collaboré étroitement avec la SQ. Nous avons rencontré la SQ à maintes reprises pour les informer de l'inquiétude des citoyens et surtout pour savoir où en était rendue l'enquête concernant ces événements. Nous avons offert notre aide autant du côté ressources humaines et financières si la SQ en sentait le besoin. En 2015, la municipalité votait par résolution une récompense de 2 500 \$ à toute personne qui aurait des informations concernant ces feux qui porteraient à l'arrestation et accusation de l'individu dans ce dossier.

Parallèlement, la SQ avec le support d'Échec au crime offrait aussi une récompense de 2 000 \$.

La SQ de son côté a enquêté chaque incendie survenu sur notre territoire lorsque le service des incendies avait des soupçons. Elle a installé à quelques occasions un poste de commandement afin de recueillir des informations provenant de la population des secteurs visés. Les enquêteurs ont aussi rencontré beaucoup de personnes individuellement dans ces secteurs. Avec la collaboration de la municipalité, la SQ a remis des conseils préventifs à la population du secteur plus visé, etc.

Je peux vous assurer que les membres de la SQ avaient autant ou même plus hâte que nous de mettre fin à ces incendies. Je tiens aussi à mentionner que ce type d'enquête n'est pas des plus simples à résoudre. Le travail en enquêtes policières n'est pas un travail qui est très visible sur le terrain. Pour qu'une enquête soit efficace il faut être le plus discret possible. C'est pour cette raison que les citoyens avaient l'impression que rien ne bougeait dans ces dossiers. Il faut accumuler suffisamment de preuves pour procéder à une arrestation légale qui permettra des accusations devant le tribunal. Les techniques d'enquêtes utilisées par la SQ ont donné des résultats. Comme la plupart des crimes de cette nature, les enquêtes sont souvent très longues, mais en fin de compte, les résultats sont concluants.

Nous tenons à souligner le bon travail des policiers de la Sûreté du Québec dans ce dossier qui permet aux Crabtreens et Crabtreennes de retrouver la sérénité.



Stationnement dans les rues l'hiver

Nous vous rappelons que le stationnement est interdit sur les chemins publics de la municipalité pendant la période du 15 novembre d'une année au 15 avril de l'année suivante, entre minuit et 7 h du matin. Cette règle permet aux déneigeurs de bien faire le travail de déblaiement des rues de Crabtree sans encombrement.



Conseils de la Sûreté du Québec

Votre voisinage, votre allié : Durant une absence prolongée cet hiver, voyez à ce que vos entrées soient déneigées. Interrompez la distribution du courrier et des journaux. Demandez à votre voisin de ramasser les circulaires qui traînent sur le balcon, de stationner une voiture dans votre entrée de garage et d'effectuer une surveillance accrue des alentours.

Vols dans les cabanons : Les souffleuses, les BBQ, les VTT, les vélos, les outils et la machinerie de jardinage font l'objet de la convoitise des voleurs. Les propriétaires d'un cabanon doivent donc veiller à ce que celui-ci soit verrouillé solidement, en tout temps. Il serait opportun également de vérifier auprès du fournisseur de système d'alarme pour évaluer la possibilité d'étendre le rayon d'action du système d'alarme de la résidence principale au cabanon.

Un bon éclairage : L'installation d'un système de lumières à détection de mouvements, à l'avant comme à l'arrière de la maison, dissuadera les rôdeurs et gênera les cambrioleurs. À l'intérieur, installez des minuteries sur les lampes et même sur la radio, qui allumées, donneront l'impression d'une présence à l'intérieur. Installez un œil magique à la porte principale qui sera toujours bien éclairée.

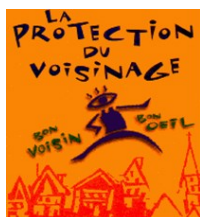


Famille sans fumée n'est pas une campagne qui vise à amener les fumeurs à arrêter de fumer. Toutefois, prendre l'habitude de fumer à l'extérieur protège la santé de leur entourage et peut être un premier pas vers une vie libre de tabac.

La Municipalité invite et encourage la population à adhérer à la campagne « famille sans fumée ».

Nous vous invitons à consulter toutes les informations disponibles sur le site web.

www.famillesansfumee.ca



Le comité de surveillance de quartier

Nous sommes toujours en recrutement d'îlotier. Le rôle comme îlotier est de signaler sans délai tout individu ou situation suspects à la Sûreté du Québec (310-4141 ou *4141 sur le cellulaire).

Coordonnateur du comité et conseiller municipal : M. Jean Brousseau;

♦ Quartier #1 : **M. Robert Turcotte (450 754-3292).**

De la 1^{re} Avenue et la 5^e Avenue entre la 16^e Rue et la 23^e Rue, le chemin St-Jean (du chemin Archambault vers Joliette), le chemin des Deux-Rivières, le chemin Beaudoin, le chemin Rivière Nord et le chemin Rivière Rouge au nord.

♦ Quartier #2 : **M. Étienne Rivest (450 389-0840).**

De la 1^{re} Avenue et la 4^e Avenue entre la 16^e Rue et la 8^e Rue, le chemin Rivière Rouge, le chemin Froment et le chemin St-Michel.

♦ Quartier #3 : **M. Patrick Rathé (450 754-3964).**

De la 4^e Avenue et la 9^e Avenue entre la 16^e Rue et la 8^e Rue, le chemin Archambault côté ouest et le chemin St-Jean.

♦ Quartier #4 : **M. Jacques Morin (450 754-4614).**

De la 2^e Avenue à la 9^e Avenue entre la 8^e Rue et la 4^e Rue et le chemin Beauséjour.

L'agent Éric Ducharme, membre de la Sûreté du Québec collabore également au comité.

Ensemble nous pouvons diminuer la criminalité chez nous.



M. André Picard

**Commission de l'agriculture, des
travaux publics et du transport**

**Adaptez votre conduite
hivernale.**

**Soyez
prudents!**



Cette année encore les chantiers au niveau des travaux publics furent nombreux pour entretenir notre réseau routier qui est de plus en plus vieillissant. Voici la liste des travaux qui totalisent un montant d'environ 180 000 \$:

- ♦ La réfection d'une partie du chemin Bourgeois;
- ♦ Le bout de la 6^e Rue;
- ♦ La deuxième intersection du chemin Venne;
- ♦ Le reste du fer à cheval de la 18^e Rue;
- ♦ Des travaux sur une partie du chemin Amyot;
- ♦ Renouvellement des glissières de sécurité et de solidification de l'accotement avec blocs de béton pour le chemin Beauséjour.



À tous ces travaux se rajoutent comme chaque année le balayage des rues et des trottoirs, le lignage des rues, l'ajout de plusieurs pièces d'asphalte sur des sections de rue et de chemin de la municipalité. Le déchiquetage des branches au printemps et à l'automne qui est de plus en plus populaire.

Pour la saison 2016, des estimations de plans et de devis ont été demandées à des firmes d'ingénieurs pour la réfection complète de la deuxième partie du chemin St-Jacques soit entre le pont des Dalles et la limite de Village Saint-Pierre. Par l'entremise d'un programme gouvernemental, nous avons obtenu une subvention de 50 % qui s'applique sur l'ensemble des travaux.

Dans le cadre du « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ) », nous entreprendrons des travaux majeurs de réfection des trois services (aqueduc, sanitaire et pluvial) sur une partie de la 1^{re} Avenue entre la 8^e Rue et la 13^e Rue en 2016. Lors de ces travaux, les gens concernés seront informés à l'avance du déroulement du chantier.

À l'approche de travaux, soyez prudents. Respectez la signalisation, il en va de la sécurité des travailleurs et de la vôtre.

Sur les routes, soyez vigilants! La saison hivernale qui tarde à venir pourrait nous réserver des surprises.

Pour tout problème sur le réseau routier (nid de poule, neige, glace, etc.), vous pouvez le signaler à la municipalité en téléphonant à M. Christian Gravel au 450 754-3434 poste 227.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes.





M. Mario Lasalle

**Commission des
ressources humaines**



Richard Ducharme, 32 années de service.

La municipalité tient à souligner les 32 années de loyaux services de M. Richard Ducharme. Employé de l'aréna, Richard a toujours accompli son travail avec professionnalisme. Assidu et performant il a contribué pendant ces 32 années à garder notre aréna propre et fonctionnel. Encore une fois merci et félicitations.

Les relations entre la municipalité et ses employés demeurent toujours en constante évolution. La convention collective encore valide jusqu'en 2016, nous demeurons à l'écoute de nos employés afin de garder une bonne communication et de répondre du mieux possible à leurs besoins. Un objectif important reste bien en vue, garder cette fierté de travailler dans notre belle municipalité de Crabtree.

SERVICES DU CENTRE ADMINISTRATIF

111, 4^e Avenue
Crabtree, J0K 1B0
info@crabtree.quebec
www.crabtree.quebec
450 754-3434

Heures d'ouverture:

**Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30**

Pierre Rondeau
Directeur général et secrétaire-trésorier

Poste 226

Christian Gravel
Directeur technique et travaux publics

Poste 227

Shanie Déziel
Directrice service des loisirs

Poste 228

Justine Jetté Desrosiers
Inspectrice municipale

Poste 222

Sébastien Beauséjour
Comptable municipal

Poste 224

Marjolaine P. Joly
Secrétaire-réceptionniste

Poste 0 ou 221

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Calendrier 2016

- ♦ Mardi le 5 janvier 19 h
- ♦ Lundi le 1^{er} février 19 h
- ♦ Lundi le 7 mars 19 h
- ♦ Lundi le 4 avril 19 h
- ♦ Lundi le 2 mai 19 h
- ♦ Lundi le 6 juin 19 h
- ♦ Lundi le 4 juillet 19 h
- ♦ Lundi le 15 août 19 h
- ♦ Lundi le 12 septembre 19 h
- ♦ Lundi le 3 octobre 19 h
- ♦ Lundi le 7 novembre 19 h
- ♦ Lundi le 5 décembre 19 h



Mme Françoise Cormier
**Commission de la culture
et du patrimoine**



Chez-nous

Plusieurs d'entre vous y sont nés, d'autres y sont même depuis plusieurs générations, certains ne sont arrivés que récemment, pour ma part, j'habite Crabtree depuis 27 ans. Si une grande partie de ses habitants sont venus s'y installer en raison de leur travail ou de leur famille, pour nous, c'est le hasard qui nous a conduit ici. Un beau hasard! Et puis, nos filles sont arrivées. C'est ici qu'elles ont pris racine. Quel bel endroit pour élever des enfants, pour se faire des amis. Les rivières, les parcs, l'école, les voisins, la proximité des services, le calme de l'environnement, tout a contribué à nous faire sentir chez-nous. Oui, on est bien à Crabtree.

C'est ce qui ressort aussi des rencontres que nous avons effectuées au cours de l'automne avec des citoyens et des citoyennes qui ont généreusement partagé leurs souvenirs, leur vision de la municipalité et surtout qui ont amené des idées d'activités pour célébrer le **centenaire** de notre municipalité qui arrivera en 2021, dans cinq ans. Ces rencontres, sous forme de « focus groups », continueront en 2016. Plusieurs d'entre vous nous ont déjà exprimé leur désir d'y participer, mais nous sommes toujours à la recherche de gens qui ont le goût de venir échanger sur le sujet. Ces rencontres se font en petits groupes, maximum six personnes, autour d'un goûter et durent deux heures. C'est en discutant que les idées surgissent et prennent forme. Si vous voulez participer aux échanges, vous pouvez communiquer votre intérêt par un petit courriel au : c2crabtree@gmail.com. Aucune qualification requise à part demeurer à Crabtree.

Un grand merci aux citoyens et citoyennes qui se sont prêtés à l'exercice à l'automne.

Activités



Dans les activités à venir, j'aimerais porter à votre attention un **concert gratuit** qui se tiendra le **dimanche 7 février 2016** à l'église. Ce concert mettra en scène l'ensemble Vocal 80 et madame Annie Sanschagrin. Des airs classiques et populaires seront au programme. Un bel après-midi en perspective.

En collaboration avec le **Centre culturel de Joliette**, nous offrons encore cette année des tarifs réduits (-50 %) aux jeunes de Crabtree qui assistent aux spectacles de la programmation pour enfants. Une idée de cadeau de Noël? Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec madame Shanie Déziel, directrice du service des loisirs au 450 754-3434, poste 228.

Vous êtes à la recherche d'une activité culturelle durant les vacances des Fêtes? Pourquoi ne pas amener toute la famille visiter notre magnifique **Musée d'art de Joliette**? Une bonne occasion de voir le musée complètement rénové. Ça vaut le coup d'œil!

En terminant, permettez-moi de vous offrir mes vœux les plus chaleureux pour la prochaine année, santé, sérénité, douceur de vivre.



Mme Sylvie Frigon

**Commission des loisirs, de la
famille et des aînés**



Dans quelques jours une autre page de calendrier se détachera et l'année 2015 sera chose du passé. Comme toujours je me fais un devoir de m'arrêter pour regarder derrière et faire le bilan.

Bien que l'année 2015 ait été une année de grands changements, nous avons accueilli avec plaisir ce vent de renouveau. Nos fêtes et organisations majeures ont été habilement dirigées, donnant droit à de beaux succès. Les activités thématiques telles que : la fête de la pêche incluant l'innovation de la piscine à poissons, la fête de la famille accueillant nos nouveaux-nés en leur désignant symboliquement un arbre de la plantation annuelle de notre municipalité sont toujours très courues.



Notre offre d'activités diversifiées, autant culturelles que sportives présentées aux jeunes et moins jeunes et toujours à un prix abordable, est évidemment de grande qualité. Jeux d'eau très fréquentés en période de canicule; eh oui vous ne vous en souvenez pas, mais il y en a eu cet été de la chaleur!



Nos terrains de soccer et de tennis ont quant à eux ravi nos athlètes accomplis et nos athlètes à en devenir.

Un camp de jour qui accueille depuis déjà quelques années plus d'une centaine d'enfants encadrés d'une équipe d'animation des plus énergiques.

Une priorité pour nous est de soutenir et d'encourager nos organismes communautaires dans l'atteinte de leurs objectifs. Plusieurs exemples me viennent en tête, comme le partenariat créé entre la municipalité, le club FADOQ, le club Optimiste et le comité "vieillir en demeurant dans sa communauté rurale" pour le projet de la vaccination antigrippale présenté chaque automne. Un projet dirigé et financé par le CISSSL où un personnel infirmier accueille plus de 250 personnes année après année pour leur administrer leur vaccin contre la fameuse grippe hivernale, et ce, dans notre municipalité.



Le Comptoir de vente de jouets usagés du Club Optimiste, l'exposition Art et Culture du Club FADOQ, les ateliers de cuisine de la Bouffe du Bonheur, les déjeuners du dimanche des Chevaliers de Colomb, la pétanque du mercredi soir... eh oui j'en oublie.

Nous ne pouvons passer sous silence le populaire parc à chiens, innovation et création audacieuse de notre part, mais combien apprécié.

Encore une fois ce léger retour en arrière me rend très satisfaite des actions posées par notre organisation. Collaboration, création, innovation me semblent bien résumer nos choix en matière de loisirs pour la famille et nos aînés.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes!





Programmation hiver 2016

Vous pouvez encore vous inscrire aux différentes activités offertes par le service des loisirs pour l'hiver 2016. Informez-vous auprès de Shanie Déziel, directrice du service des loisirs au 450 754-3434 poste 228 pour connaître les différents cours encore disponibles.

Nouveau

**Inscription avant le
1^{er} février**

**Atelier de gâteaux
(3 semaines)**

Coût : 45 \$ par cours pour les adultes et **32 \$** par cours pour les ados.
Prévoir 5 \$ pour les feuilles de notes. Le matériel est inclus.

Responsable : Marie-Lyne Marsan

Atelier 1 : Décoration de gâteaux pour débutant le 17 février 2016

Atelier 2 : Confection de gâteaux pour les fêtes thématiques le 9 mars 2016

Atelier 3 : Cours sur le fondant pour débutant le 23 mars 2016

Mercredi de 19 h à 21 h 30 au Centre communautaire et culturel



Patinage libre à l'aréna Roch Lasalle **Horaire du temps des fêtes**

- Lundi 21 décembre de 10 h à 11 h 30
- Mardi 22 décembre de 10 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 17 h 30
- Mercredi 23 décembre 9 h à 11 h
- Jeudi 24 décembre de 9 h à 11 h 30
- Lundi 28 décembre de 9 h à 10 h 30
- Mardi 29 décembre de 10 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 17 h 30
- Mercredi 30 décembre de 15 h à 16 h 30 et 18 h à 19 h 30
- Jeudi 31 décembre de 9 h à 11 h 30



Patin pédagogique

- 4 janvier 2016 de 13 h 30 à 15 h
- 1^{er} février 2016 de 13 h 30 à 15 h
- 19 février 2016 de 15 h à 16 h 30
- 24 mars 2016 de 10 h 30 à 11 h 15
13 h 30 à 15 h



Information 450 754-3434 poste 228



Vie communautaire



Encore quelques logements de disponibles

Manoir du Boisé Crabtree

Depuis maintenant plus d'un an et demi, la résidence communautaire le Manoir du Boisé Crabtree a accueilli son premier résident. Le projet Accèslogis de la Société d'habitation du Québec en partenariat avec la municipalité offre l'opportunité à nos aînés de vivre et vieillir dans leur municipalité. Une résidence offrant des logements de 3 et 4 pièces et demi à des prix abordables installée au cœur de notre village. Un service de repas obligatoire est offert par la Coop de solidarité de Lanaudière. Le bureau de l'infirmière en milieu rural s'y est également installé.

Un comité social de locataires a été formé et plusieurs activités sont offertes aux résidents. Bingo, activités intergénérationnelles avec les jeunes de la Maison des Jeunes, activités physiques, bibliothèque. À l'occasion les résidents soulignent l'heure de l'apéro en se réunissant dans la salle communautaire pour partager chants, musiques et parfois un résident pianiste égaye la rencontre.

Un milieu chaleureux où il fait bon vivre. Notez que pour le moment quelques logements sont disponibles. Pour information et une petite visite vous pouvez joindre le 450 389-0618 et ce sera avec grand plaisir que nous répondrons à vos questions.

Les membres du conseil d'administration et les résidents du Manoir du Boisé Crabtree vous souhaitent un joyeux Noël et une Bonne Année!



MISE À JOUR DU DÉPLIANT

SUR LES SERVICES DISPONIBLES POUR LES PERSONNES ÂNÉES

Le comité est fier de vous annoncer que le dépliant détaillant les différents services disponibles pour les personnes âgées de Crabtree a été amélioré et mis à jour.

Il comprend une diversité de services utiles pour les personnes souhaitant demeurer dans leur communauté le plus longtemps possible.

Il est divisé en plusieurs sections :

- Santé et services sociaux
- Habitation
- Alimentation
- Organismes locaux et régionaux
- Transport
- Sécurité
- Information



Bref, un outil à se procurer et à conserver!

Des versions papier sont disponibles au centre administratif et en ligne au : www.crabtree.quebec

Vie communautaire

Programme PAIR

Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin

Inscription ou information : 450 756-2005



Le Programme PAIR est un programme de prévention et de sécurité à domicile. **GRATUIT**

Il s'agit d'un système automatisé d'appels qui est installé au poste de police de la SQ de la MRC de Joliette et qui rejoint quotidiennement par téléphone la personne inscrite, à l'heure choisie par celle-ci, pour s'assurer que tout va bien. Après quelques tentatives, si l'abonné ne répond pas à son appel PAIR, une alerte est aussitôt lancée. Alertés, les responsables du système peuvent alors intervenir rapidement et adéquatement à la situation.

Ce programme s'adresse à toute personne qui : vit seule, est en perte d'autonomie, est en convalescence, a un handicap majeur ou qui demeure avec une personne ayant un handicap.

Il est possible, si vous devez quitter votre domicile, d'avertir facilement le programme de votre absence. Le service est flexible et ne vous obligera pas à rester tout le temps à domicile.

Ainsi, appeler une personne âgée tous les jours, chez elle, peut être un moyen de lui procurer un sentiment de sécurité. Le programme, c'est la sûreté de savoir que nous aurons du secours advenant que nous soyons dans une situation de danger.

Une présence rassurante pour demeurer chez soi en toute quiétude!



ACTIVITÉS 2016

NOUVEAU PROJET : BIEN S'ALIMENTER POUR UNE MEILLEURE SANTÉ.

LANCEMENT : 20 janvier 2016, de 9 h 30 à 11 h 30 au Centre communautaire et culturel de Crabtree

Conférence: Bien manger à bon compte. Conférencier ACEF Lanaudière. Gratuit pour membres FADOQ et non-membres.

Une conférence par mois sera offerte sur des thèmes différents. Deux séances de dégustation par mois seront offertes au Marché Tradition.

LES ACTIVITÉS COURANTES DÉBUTERONT LE 4 JANVIER par le Whist militaire, les mercredis à compter du 6 janvier, il y aura cartes, baseballpoches, bingo et un léger goûter. La danse débutera le 8 janvier à 13 h.

Les cartes de membre sont toujours disponibles auprès de Monique Dagenais au 450 754-4637. La carte est universelle. Il y a plusieurs avantages à être membre d'une association qui regroupe plus de 45 000 membres au Québec qui a comme objectif principal la défense des droits et l'amélioration des conditions de vie des 50 ans et plus et sans oublier tous les avantages offerts aux membres.

Simone Ethier, secrétaire 450 754-4010

Collectes des matières résiduelles

MRC Joliette
Crabtree



EBI Environnement Inc.
61, rue Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0
1 800 486-0225 | www.ebiqc.com

2016

janvier 2016

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

juillet 2016

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

février 2016

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

août 2016

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

mars 2016

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

septembre 2016

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

avril 2016

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

octobre 2016

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

mai 2016

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

novembre 2016

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

juin 2016

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

décembre 2016

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Légende

	collecte matières ultimes
	collecte matières recyclables
	collectes matières organiques
	collecte gazon-feuilles
	collecte des encombrants
	collecte de sapins
	collecte des RDD